



Conseil Général
1513 Hermenches

Extrait de Procès-verbal

Séance : 11 décembre 2025
Présidence : Jean-Luc Danalet
Objet : Crédit d'investissement pour la réfection des bassins de fontaines communales

Le Conseil Général d'Hermenches

- vu le préavis municipal no. 05-2025 concernant la demande de crédit d'investissement pour la réfection des bassins de fontaines communales,
- ouï le rapport de la commission nommée pour cet objet,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

ACCEPTE

à main levée et à la majorité des membres présents

1. autorise formellement la Municipalité à entreprendre ces travaux ;
2. accorde à cet effet un crédit d'investissement de CHF 30'000.- TTC ;
3. autorise la Municipalité, suivant les nécessités, à emprunter une partie ou la totalité des CHF 30'000.-, aux meilleures conditions du moment et sous réserve de l'article 143 de la LC;
4. prend acte que le total de la dépense affectera le compte de fonction 71012 « Fontaines diverses ».

Ainsi délibéré en séance du 11 décembre 2025.

Conseil général d'Hermenches

Jean-Luc Danalet
Président



Estelle Mialet
Secrétaire